

# Champeau

## 1 chef d'équipe pose



### AVANTAGES pour tout les postes :

- Majoration des congés payés : Les congés payés sont majorés de 30 % pour quatre des cinq semaines. Cela implique que la rémunération annuelle est calculée sur 12,3 mois. Rappel : la période de référence pour les congés payés est du 1er avril au 31 mars.
- Les tickets restaurant : La valeur du ticket est de 6€ par jour travaillé, dont 3,60€ à la charge de l'entreprise.
- Le Comité Sociale et Economique : Par l'intermédiaire du CSE vous bénéficierez de tickets cinémas à prix réduit, d'une aide financière à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, d'une aide financière au départ en colonie de vacances ou en stage linguistique de vos enfants, d'une aide financière au mariage et à la naissance, de bons d'achat de cadeaux de Noël pour vos enfants de moins de 14 ans, de chèques vacances...
- La mutuelle d'entreprise : la cotisation mensuelle est prise en charge pour les 2/3 par l'entreprise
- La participation aux bénéfices : sont bénéficiaires tous les salariés de la société ayant au minimum trois mois d'ancienneté. La réserve spéciale de participation de la société est répartie dans sa totalité entre les salariés bénéficiaires proportionnellement aux salaires perçus.

### Missions :

- Organiser et gérer une équipe
- Réaliser les travaux de charpente confiés
- Coordonner l'action de son équipe
- Veiller au respect de la qualité et des délais pour la réalisation du chantier
- Rendre compte à sa hiérarchie des travaux exécutés, des impondérables rencontrés et de problèmes éventuels.
- Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour la protection des salariés (règles d'hygiène et sécurité, règles disciplinaires, ...)

### Condition de travail :

- CDI de 35h
- Déplacements et découchés à prévoir - Véhicule utilitaire fourni

### Compétences du candidat :

- Issu(e) d'une formation technique de type CAP - BP Charpente Bois / Constructeur Bois ou équivalent, vous disposez d'une expérience d'au moins 5 ans sur un poste similaire avec une maîtrise de la charpente bois et de l'ossature bois

### Rémunération :

- Selon l'expérience